

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2016 / 2021

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS MASTER

Mention STAPS : management du sport

M2 MS IDSL

<http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr/>
[http://www.univ-tlse3.fr/masters-/
master-ingenierie-de-developpement-par-le-sport-et-les-loisirs-709031.kjsp?RH=
1455716845617](http://www.univ-tlse3.fr/masters-/
master-ingenierie-de-developpement-par-le-sport-et-les-loisirs-709031.kjsp?RH=
1455716845617)

2019 / 2020

9 JANVIER 2020

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS	3
Mention STAPS : management du sport	3
Parcours	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 MS IDSL	3
RUBRIQUE CONTACTS	4
CONTACTS PARCOURS	4
CONTACTS MENTION	4
Tableau Synthétique des UE de la formation	5
LISTE DES UE	7
GLOSSAIRE	23
TERMES GÉNÉRAUX	23
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	23
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	23

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Le Master 2 Ingénierie de développement par le sport et les loisirs (IDSL) prépare aux fonctions de pilotage, de développement et d'évaluation dans le domaine du sport et des loisirs, dans les secteurs non marchands et marchands, dans une logique partenariale privé-public au service des territoires.

Il est organisé en alternance et donc ouvert à la Formation Continue (contrat de professionnalisation, plan de formation, Aide au Retour à l'Emploi Formation, ...)

PARCOURS

La mention de master Staps Management du sport prépare les étudiants à une triple compétence scientifique, managériale et sportive.

Axé en grande partie sur la méthodologie du diagnostic territorial et/ou organisationnel, le Master 1 prépare les futurs cadres du sport et des loisirs à des fonctions d'expertise, de coordination et de gestion.

Le Master 2 Ingénierie de développement par le sport et les loisirs (IDSL) prépare aux fonctions de pilotage, de développement et d'évaluation dans le domaine du sport et des loisirs.

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 MS IDSL

Le M2 IDSL est organisé en alternance de septembre à fin février puis en stage plein de mars à août.

La formation prend fin en septembre, après la soutenance des mémoires professionnels.

Le M2 IDSL s'appuie sur différentes disciplines universitaires et savoirs professionnels : sciences politiques ; droit ; économie ; sociologie ; géographie ; histoire ; management ; gestion ; technologies de l'information et de la communication.

Les compétences visées spécifiquement par le M2 IDSL sont les suivantes :

- Analyser les enjeux sociaux, politiques et économiques du développement territorial
- Identifier les circuits et les acteurs clés dans le processus décisionnel
- Etudier les opportunités de partenariat, de financement et de recours à des dispositifs régionaux, nationaux ou internationaux
- Identifier les tendances, les faits porteurs d'avenir pour formuler des scénarii prospectifs
- Analyser la nature technique ou politique de la commande institutionnelle
- Formuler la définition du projet, ses objectifs, ses futurs bénéficiaires, son calendrier et l'enveloppe financière spécifique
- Positionner une démarche d'évaluation

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE M2 MS IDSL

ADAMKIEWICZ Eric

Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0609842375

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

BOUALEM Hakima

Email : hakima.boualem@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561556635

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

ARNAUD Lionel

Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561558891

CHARLOT Vincent

Email : vincent.charlot@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0611035674

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

Itineraire IDSL P (30 ECTS)

page	Code	Intitulé UE	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	Stage
Second semestre							
19	SIMSA2LM	Expertise et evaluation de l'action publique	3	O	12	12	
20	SIMSA2MM	Communication	6	O	18	36	
21	SIMSA2OM	Stage	21	O			4

Itineraire IDSL R (30 ECTS)

page	Code	Intitulé UE	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	Stage
19	SIMSA2LM	Expertise et evaluation de l'action publique	3	O	12	12	
22	SIMSA2UM	Stage	27	O			5

Parcours IDSL (30 ECTS)

page	Code	Intitulé UE	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	Stage
Premier semestre							
8	SIMSA1AM	Compétence numérique	3	O		24	
9	SIMSA1BM	Compétence linguistique	3	O		24	
10	SIMSA1CM	Méthodologie	3	O		24	
11	SIMSA1DM	Développement territorial	6	O	20	34	
12	SIMSA1EM	Management de projet	6	O	18	36	

page	Code	Intitulé UE	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	Stage
Choisir 3 UE parmi les 6 UE suivantes :							
13	SIMSA1FM	Usage des espaces	3	O	10	24	
14	SIMSA1GM	Stratégies du sport professionnel	3	O	10	24	
15	SIMSA1HM	Développement touristique	3	O	10	24	
16	SIMSA1IM	Socialisation	3	O	10	24	
17	SIMSA1JM	Action publique	3	O	10	24	
18	SIMSA1KM	Promotion de l'égalité	3	O	10	24	

LISTE DES UE

UE	Compétence numérique	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1AM	TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

DOGA Marie

Email : marie.doga@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cet enseignement vise à travers l'usage d'informations numériques à construire un blog d'information et d'échange sur les SHS dans les Master concernés à partir de recherches documentaires sur internet, de leur traitement, de leur mise en ligne et de la gestion du blog.

Le cours se déroulera en 3 parties :

- 1) Analyse de blogs dédiés aux échanges en SHS (thématiques ou généralistes) pour en appréhender la conception
- 2) Structuration du blog (thématiques, entrées, index...)
- 3) Alimentation et gestion du blog

Le travail est amorcé en 1^{ère} année de Master (sauf pour l'année 2016-2017)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Analyse, structuration, écriture, gestion d'un blog SHS

MOTS-CLÉS

SHS, internet

UE	Compétence linguistique	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1BM	TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HANCOCK Emily

Email : emily.hancock@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 75 08

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Atteindre un niveau B2/C1

- Comprendre et s'exprimer oralement en continu
- Prendre part à un débat, à un échange en petits groupes
- Communiquer avec un lexique et une grammaire appropriés pour le monde du travail (anglophone)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Travail sur les 5 compétences linguistiques= compréhension et expression écrite et orale, interaction

Anglais général & professionnel

Présentations orales en petits groupes

Lecture et rédaction de résumés, synthèse de documents/articles propre à la filière

PRÉ-REQUIS

Master 1, niveau B1/B2

MOTS-CLÉS

sports training, adapted physical activity, sport management, teaching

UE	Méthodologie	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1CM	TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ARNAUD Lionel

Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561558891

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Identifier, extraire et décrire les savoirs d'action et gestes professionnels mis en oeuvre de façon formelle ou informelle pour tenter de répondre à la problématique analysée.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Méthodologie de l'observation participante

Méthodologie du journal de bord

PRÉ-REQUIS

Méthodologie de l'entretien semi-directif ; Méthodologie du questionnaire ; Epistémologie des sciences sociales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

NOIRIEL G. & WEBER, F., " Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse" , *Genèses*, 2, 1990, 138-147.

PENEFFJ., *Le goût de l'observation*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009

MOTS-CLÉS

Journal ; Observation ; Professionalisation ; Recherche ; Réflexivité ;

UE	Développement territorial	6 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1DM	Cours : 20h , TD : 34h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ARNAUD Lionel

Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561558891

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Analyser les enjeux sociaux, politiques et économiques, du développement territorial du sport et des loisirs
- Développer une réflexion éthique pour faire face à des situations contradictoires, conflictuelles, incertaines voire des situations de pression.

PRÉ-REQUIS

Sociologie de l'action publique ; Connaissance des institutions administratives et politiques

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAUD L., « Identity as a project : art and sport in the service of urban development policies », *International Journal of Cultural Policy*, 14/4, 2008

ARNAUD L. et al, *Idéologies et action publique territoriale*, Rennes, PUR, 2006

MOTS-CLÉS

Action publique ; Développement social ; Développement économique ; Partenariat ; Projet ; Territoire ;

UE	Management de projet	6 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1EM	Cours : 18h , TD : 36h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ADAMKIEWICZ Eric

Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0609842375

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de cette UE, l'étudiant devra participer à un projet collectif lui permettant de mettre en œuvre l'ensemble des compétences et des savoirs dont il dispose.

Sur les bases d'un travail en collaboration avec ses collègues ils devront déterminer l'intégralité du projet : objectifs, faisabilité, phasage de réalisation et projection budgétaire

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Formuler la définition du projet, ses objectifs, ses futurs bénéficiaires, son calendrier et l'enveloppe financière spécifique pour fédérer les acteurs du projet sur une base commune.
- Proposer la composition d'une instance de pilotage et d'une équipe de réalisation pour disposer des compétences requises par le projet aux différentes étapes.
- Mettre en place une démarche et une méthodologie pour garantir l'avancement et la qualité du processus de décision décrit, respecter l'objectif coût délai qualité du projet, maîtriser les risques inhérents au projet.
- Repérer, mobiliser et articuler les ressources financières.
- Suivre l'ingénierie financière et administrative montée pour le projet en tenant compte des processus de décisions.
- Sélectionner, assembler et dimensionner les actions et projets dont la combinaison est la plus pertinente pour atteindre les objectifs stratégiques
- Identifier, générer, organiser les partenariats techniques, financiers, humains nécessaires à la conduite des projets.
- Superviser l'intervention d'un prestataire et définir les modalités de travail en commun pour répondre à la commande politique ou technique en s'assurant des résultats attendus.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Mintzberg Henri 2004, Grandeur et décadence de la planification stratégique Stratégies et management, Dunod, 456 p

Stiglitz Joseph 2010 Le triomphe de la cupidité, Ed. Les liens qui libèrent, 474 p.

MOTS-CLÉS

Projet - Collaboration - Stratégie - Management

UE	Usage des espaces	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1FM	Cours : 10h , TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ADAMKIEWICZ Eric

Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0609842375

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Comprendre les problématiques d'usages et conception d'équipements sportifs, récréatifs et de loisirs,
- Analyser les besoins et proposer une offre d'aménagement adaptée au regard des contextes, (normes fédérales ou non, contraintes juridiques, ingénierie budgétaire, ...)
- Identifier les enjeux liés aux aménagements sur un territoire (développement économique, organisations événementielles, revitalisation de zone rurale...)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Les aménagements sportifs et récréatifs en France et dans le monde et leurs différents modes de gestion. De l'équipement à finalités scolaires, des gymnases à usages associatifs et fédéraux, des stades réservés aux clubs professionnels à la construction et la gestion d'espaces récréatifs de loisirs sportifs, l'approche des problématiques d'aménagements au regard des enjeux politiques et économiques pour les territoires.
 - La programmation d'espaces innovants et l'évolution des modes de pratiques : adaptabilité et innovation
- Face aux évolutions des usages et des pratiques, la réflexion sur les aménagements nécessaires (ou pas) doit être envisagée dans une perspective évolutive dépassant les cadres règlementaires fédéraux.

PRÉ-REQUIS

L'enseignement suppose un intérêt prononcé chez l'étudiant pour les problématiques d'aménagement et gestion d'équipements sportifs et/ou récréatifs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bessy O, Hillairet D (2002) Les espaces sportifs innovants, tome 1&2,PUS, Voiron

Chaix P. et all (2011) Les grands stades *Au coeur des enjeux économiques et sociaux entre collectivités publiques et clubs professionnels*, L'Harmattan.

MOTS-CLÉS

Espace - Equipements - Aménagement - Programmation

UE	Stratégies du sport professionnel	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1GM	Cours : 10h , TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

CHARLOT Vincent

Email : vincent.charlot@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0611035674

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement optionnel réside dans la compréhension de l'environnement du sport professionnel et ses enjeux (économiques et gestionnaires, médiatiques, identitaires, politiques, éthiques).

L'analyse des stratégies de développement mises en oeuvre par les organisations sportives d'élite a pour visée de faciliter l'adaptation puis l'opérationnalisation de ces modèles au sein de structures en cours de professionnalisation.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement se décline en 5 thèmes :

- sociologie politique : le club professionnel et ses échelles " du Local au Global"
- Le spectacle sportif comme consommation culturelle : " fans" et modèles de consommation
- gestion et économie du sport professionnel en France : états des lieux et prospectives
- Le sport professionnel à l'épreuve du droit : droit des institutions / droits des travailleurs et problématiques internationales
- Sport professionnel et communication stratégique : " community management" et personnalisation du produit

PRÉ-REQUIS

L'enseignement suppose un intérêt prononcé chez l'étudiant pour le sport professionnel et les spectacles sportifs en général.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Gouguet, J.-J. (2004). *Le sport professionnel après l'arrêt Bosman : une analyse économique internationale*

Fontanel, J (dir) (2009). *Regards sur l'économie et le management du sport et des clubs professionnels*

MOTS-CLÉS

spectacles - sports professionnels - médias - identité - communauté - communication - éthique - gestion - mondialisation - politique

UE	Développement touristique	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1HM	Cours : 10h , TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

HOIBIAN Olivier

Email : olivier.hoibian@univ-tlse3.fr

Téléphone : 06.81.10.36.13

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement optionnel réside dans la compréhension de la spécificité des contextes territoriaux de l'activité touristique (urbain, littoral, montagne, campagne) et leurs enjeux (aménagement, saisonnalité, concurrence, soutiens publics, ...).

L'analyse des stratégies de développement mises en oeuvre par les structures touristiques territoriales vise à être en mesure d'identifier et de mobiliser les différents acteurs locaux du tourisme en vue de garantir la qualité de l'offre (hébergement, restauration, prestataires loisirs et culture,...).

La formation a pour finalité également la maîtrise des outils nécessaires à la conception, à la promotion et à la commercialisation des produits touristiques en fonction des « analyses de clientèles ».

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement se décline en 4 thèmes :

- Approche institutionnelle du tourisme au niveau national et international
- Approche socio-historique du développement touristique territorial
- Management des organisations de tourisme
- Marketing des produits touristique

PRÉ-REQUIS

L'enseignement suppose un intérêt prononcé de l'étudiant pour les évolutions des loisirs sportifs en relation avec le développement du tourisme.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cousin, S., Réau, B., *Sociologie du tourisme*

Gouguet, J.L., *Sports de plein air et développement durable*.

Sobry, C., (Dir), *Le tourisme sportif*

MOTS-CLÉS

Tourisme - Loisirs sportifs - Sports de nature - Développement territorial

UE	Socialisation	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1IM	Cours : 10h , TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

GARCIA Marie Carmen

Email : marie-carmen.garcia@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE, proposée par les laboratoires CreSco et LASSP a pour objectif de familiariser les étudiants avec l'analyse des processus de socialisation en lien avec les notions de « classe » et de « genre ». Ces processus sont étudiés de manière diachronique, avec des séances consacrées aux primes socialisations, puis aux socialisations dites secondaires, et synchronique, avec un regard sur ces processus dans différents domaines du monde social. L'idée générale est de montrer que, sur des scènes différentes, les processus de socialisation des individus sont imbriqués dans les rapports sociaux de classe et de genre, que ces processus de socialisation contribuent à reproduire ou à reconfigurer.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Approfondissement théorique et épistémologique de la sociologie des processus de socialisation : principaux concepts.
- Mobiliser pour le mémoire les approches théoriques pour l'analyse des processus de socialisation (intériorisation de dispositions ou de schèmes de pensée, apprentissage de savoirs et de savoir-faire, etc.) en lien avec les notions de « classe » et de « genre ».

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi des enseignements en sciences sociales, avoir réalisé un mémoire de Master 1 dans ce domaine

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

C. Mennesson, "Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre", Paris, L'Harmattan, 2005.

MOTS-CLÉS

Sociologie, socialisation, champ social, classes sociales, genre

UE	Action publique	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1JM	Cours : 10h , TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TERRAL Philippe

Email : philippe.terral@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0667674580

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE, proposée par les laboratoires CreSco et LASSP avec pour objectif de familiariser les étudiants à la sociologie du politique, de l'action publique et des institutions. Il s'agit d'aborder les principaux concepts et méthodes d'analyse des politiques publiques et des dispositifs publics. Les approches proposées proviennent de la sociologie politique et de la science politique.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Genèse de l'Etat, institutions et champ politique
- Construire son objet de recherches en action publique, entre sociologie critique et expertise commandée.
- Usages et mésusages de l'entretien dans la sociologie des institutions et de l'action publiques
- Usages et mésusages de l'observation dans la sociologie des institutions et de l'action publiques Lionel
- Intérêts et limites de la comparaison internationale en sociologie des institutions et de l'action publique. Lionel Arnaud et Cécile Crespy Lundi 2 novembre  ;2e semestre
- Construire son objet de recherches en action publique, entre sociologie critique et expertise commandée.
- "Le Comment et le Pourquoi" : compréhension et explication dans une recherche de sciences sociales
- Intérêts et limites de la comparaison intersectorielle et inter-régionale en sociologie des institutions et de l'action publique

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi des enseignements en sciences sociales et réalisé un mémoire de M1 dans ce domaine

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

B. Denni, P. Lecomte, "Sociologie du politique", PUG, 1999

MOTS-CLÉS

Sociologie, politique, action publique, Etat

UE	Promotion de l'égalité	3 ECTS	1^{er} semestre
SIMSA1KM	Cours : 10h , TD : 24h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

BASSON Jean-Charles

Email : jean-charles.basson@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 75 27

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants de saisir les enjeux des actions de promotion de l'égalité dans le monde des pratiques sportives, des loisirs et de la santé, et de maîtriser les principes de construction, de suivi et d'évaluation de tels programmes d'action.

Le cours vise ainsi les compétences suivantes :

- Analyse des enjeux sociaux et des politiques de lutte contre les inégalités de classe, de genre et de « race » dans le monde des activités physiques, sportives et de loisirs,
- Maîtrise de la définition, de la mise en œuvre, de la coordination, du suivi et de l'évaluation des dispositifs, actions et programmes consacrés à la promotion de l'égalité *viales* sports, les loisirs et les activités sociales relatives à la santé et au bien-être.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Les dispositifs, actions et programmes consacrés à la promotion de l'égalité sont présentés par des professionnels relevant des champs associatif, institutionnel et politique.
- L'accent est mis sur les trois paramètres suivants : caractéristiques sociologiques des publics visés, méthodologie de diagnostic social et territorial qui sous-tend les dispositifs, méthodologie de projet qui les anime.
- Par ailleurs, ces dispositifs et retours d'expériences professionnelles sont analysés par des enseignants-chercheurs du CRESCO travaillant sur ces questions.
- Afin de leur donner plus de visibilité, une partie de ces échanges avec les professionnels interviendra au sein de l'Espace des Diversités de Toulouse sous forme de conférences, débats, tables rondes et films en lien avec la question de la promotion de l'égalité.

PRÉ-REQUIS

Ce cours complète l'UE de master 1 « Sports, loisirs et inégalités » sur les rapports sociaux de classe, de genre et de « race » dans les sports et les loisirs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Guérandel, 2016, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons des cités*, PUG.

Gasparini, 2008, L'intégration par le sport, *Sociétés Contemporaines*.

MOTS-CLÉS

Egalité, Sports, Loisirs, Santé, Classe sociale, Genre, Rapports "racialisés", Insertion sociale, Programmes, Actions, Dispositifs d'action publique

UE	Expertise et evaluation de l'action publique	3 ECTS	2nd semestre
SIMSA2LM	Cours : 12h , TD : 12h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TERRAL Philippe

Email : philippe.terral@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0667674580

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Il s'agit de :

- Connaître les processus de définition des savoirs de gouvernement à différentes échelles de l'action publique (niveaux international, national et local) et d'appréhender notamment leur caractère pluriel (tendance à la coordination des expertises scientifiques, techniques et d'usages)
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'évaluation pour que ses conclusions permettent d'orienter la politique de développement et le choix des programmes d'actions.
- Développer une réflexion éthique pour faire face à des situations contradictoires, conflictuelles, incertaines voire des situations de pression.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Vu le faible volume horaire affecté à cet enseignement et afin d'éviter tout émiettement des interventions, ce cours regroupe à la fois un professionnel (de l'évaluation de dispositifs et du conseil en matière d'activités physiques et sportives) et un enseignant chercheur (spécialiste des questions d'expertises individuelles et collectives dans le domaine du sport et des loisirs). Il s'agit à la fois d'analyser, d'un point de vue critique, les enjeux sous-tendant les modèles de l'évaluation de l'action publique mais aussi d'être capable de les concevoir et de les mettre en œuvre en intégrant l'ensemble des contraintes et des ressources de l'échelle d'action publique considérée. La formation proposée intègre donc des éléments d'analyse, de planification et de mise en œuvre de procédures d'évaluation. Cet enseignement vise aussi à nourrir une réflexion critique sur les processus sociaux de construction des savoirs de gouvernement.

PRÉ-REQUIS

Maitrise des méthodes d'évaluation et des problématiques de l'action publique (gouvernance et savoirs de gouvernement).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Collinet, C., Terral, P. (dirs.), (2013). *Sports et Controverses*, Editions des Archives Contemporaines, Paris.

MOTS-CLÉS

Action publique locale ; Expertises ; Evaluations ; Gouvernance

UE	Communication	6 ECTS	2nd semestre
SIMSA2MM	Cours : 18h , TD : 36h		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

TERRAL Philippe

Email : philippe.terral@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0667674580

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les compétences attendues sont :

- Approfondir le sens d'une problématique, élaborer les informations de synthèse pour les rendre accessibles et lisibles par les destinataires.
- Elaborer un plan de communication et veiller à sa mise en œuvre.
- Analyser la nature technique ou politique de la commande de communication institutionnelle pour mettre en œuvre les objectifs et moyens spécifiques.
- Promouvoir une vision de la réalité territoriale pour influencer les projets des acteurs dans le sens de l'intérêt général ou des orientations politiques du territoire.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Cet enseignement regroupe à la fois des professionnels (de la communication et du conseil territorial en matière d'activités physiques et sportives) et des enseignants chercheurs issus de différentes disciplines : sociologie, sciences politiques, sciences de gestion et marketing territorial. Il s'agit à la fois d'analyser, d'un point de vue critique, les enjeux sous-tendant les modèles de la communication territoriale mais aussi d'être capable de les concevoir pratiquement en intégrant l'ensemble des contraintes et des ressources des territoires. La formation proposée intègre donc des éléments d'analyse, de planification et de mise en œuvre de plans de communication. Outre une connaissance des problématiques inhérentes à l'action publique territoriale, elle vise la maîtrise des outils de communication et des compétences dans le domaine du marketing territorial.

PRÉ-REQUIS

Connaissances en sciences sociales du politique, en marketing et en stratégies de communication.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Hatem, F. (2007). Le marketing territorial, principes, méthodes et pratiques. Paris, éditions EMS. #8232 ;
 Lascombes, P., Le Galès, P. (2012). Sociologie de l'action publique. Paris, Armand Colin.

MOTS-CLÉS

Territoire ; Communication ; Collectivités locales ; Action publique locale ; Attractivité du territoire

UE	Stage	21 ECTS	2nd semestre
SIMSA20M	Stage : 4 mois minimum		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ARNAUD Lionel

Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561558891

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Trouver et/ou tester son projet professionnel ;
- Appliquer les savoirs et les savoir-faire vus tout au long de sa formation ;
- Enrichir son parcours en complétant et en développant ses compétences professionnelles ;
- Développer son réseau ;
- Connaître et comprendre la vie et les codes d'une entreprise marchande ou non-marchande, ses relations avec l'extérieur, son fonctionnement et son organisation interne ;
- Se préparer à la vie active. ​

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

- Durée de 5 mois, en alternance, avec des missions en lien avec la fiche RNCP du M2 IDSL (fonction de décision ou d'aide à la décision)
- Dans une structure marchande (entreprise) ou non-marchande (association, collectivité territoriale)
- Adapté aux salariés et demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux contrats de professionnalisation.

PRÉ-REQUIS

Analyse de l'action publique territoriale ; Méthodologie du diagnostic territorial ; Méthodologie de la recherche en sc sociales

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Lionel Arnaud, *Agir par la culture. Acteurs, enjeux et mutations des mouvements culturels*, L'Attribut, 2018
 Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, Presses de Sciences po/Daloz, 2006

MOTS-CLÉS

Action publique ; Loisirs ; Projet ; Partenariat ; Sports ; Territoires

UE	Stage	27 ECTS	2nd semestre
SIMSA2UM	Stage : 5 mois minimum		

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ARNAUD Lionel

Email : lionel.arnaud@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561558891

GARCIA Marie Carmen

Email : marie-carmen.garcia@univ-tlse3.fr

GLOSSAIRE

TERMES GÉNÉRAUX

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Unité d'Enseignement. Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoire, optionnelle (choix à faire) ou facultative (UE en plus). Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel est associé des ECTS.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS sont destinés à constituer l'unité de mesure commune des formations universitaires de Licence et de Master dans l'espace européen depuis sa création en 1989. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement). Le nombre d'ECTS est fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart de nos formations relèvent du domaine Sciences, Technologies, Santé.

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Elle comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant au cours de son cursus.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphis. Au-delà de l'importance du nombre d'étudiants, ce qui caractérise le cours magistral, est qu'il est le fait d'un enseignant qui en définit lui-même les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations entre l'enseignant, l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte la marque de l'enseignant qui le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiants selon les composantes), animés par des enseignants. Ils illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations. En règle générale, les groupes de TP sont constitués des 16 à 20 étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés voire pas du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à 1 enseignant pour quatre étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition des compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

